



Les 7 Sciences Po du réseau

Réseau ScPo
CONCOURS COMMUN D'ENTRÉE
EN 1ère ANNÉE
26 mai 2018

RAPPORT
DU PRÉSIDENT DU JURY

CONCOURS 2018

En 2018, le réseau constitué de 7 Instituts d'études politiques : Sciences Po Aix, Sciences Po Lille, Sciences Po Lyon, Sciences Po Rennes, Sciences Po Saint-Germain, Sciences Po Strasbourg, Sciences Po Toulouse, a pris le nom de **Réseau ScPo** et adopté une nouvelle identité graphique. C'est désormais sous cette identité que les Sciences Po du réseau communiquent sur leurs actions communes, notamment leur concours commun d'entrée en première année.



Les Sciences Po du Réseau ont aussi fêté les 10 ans du concours commun en 2018. Ce concours du 26 mai 2018 était le 5^{ème} concours organisé depuis l'intégration de Sciences Po Saint-Germain et le 11^{ème} organisé depuis 2008.

Depuis le premier concours commun, ce sont plus de 100.000 candidatures qui ont été enregistrées, pour environ 10.600 candidats reçus. Il faut aussi rappeler que le concours a été organisé en 2018 conjointement dans sept villes de France métropolitaine, 7 centres d'examen de la France de l'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Polynésie Française, La Réunion et la Nouvelle-Calédonie) et quatre lycées français à l'étranger (Bangkok, Bogota, Casablanca, et Dubaï), de façon à le rapprocher le plus possible des candidats potentiels.

A titre indicatif, il est bon de rappeler le nombre d'inscrits au concours 2018 par site : 1.553 à Rennes, 1.533 à St Germain-en-Laye, 1.442 à Aix, 1.389 à Lyon, 1.214 à Toulouse, 1.126 à Lille et 892 à Strasbourg. En ce qui concerne les territoires ultra-marins, il y avait 74 inscrits à La Réunion, 40 en Guadeloupe, 20 en Martinique, 7 en Guyane, 13 en Polynésie Française et 8 en Nouvelle-Calédonie (soit au total 1,73% des inscrits). Les lycées français à l'étranger ont accueilli 42 candidats à Casablanca, 12 à Bangkok, 5 à Bogota, et 11 à Dubaï (soit au total 0,75% des inscrits). Le centre de Montréal a été fermé en 2018.

Les effectifs dans les centres délocalisés sont stables ou en baisse, ce qui conduit les organisateurs à s'interroger sur la pérennité de certains de ces centres.

L'organisation générale mobilise également en réseau plusieurs dizaines de correcteurs, des équipes de surveillance, une équipe informatique, de groupes de travail composés de représentants des sept Sciences Po placés sous l'autorité des sept directeurs et, chaque année, d'un Président de jury choisi parmi eux.

Notre préoccupation centrale est que les choses se déroulent le mieux possible et, surtout, dans la plus grande transparence car nous savons bien le haut niveau d'attente des candidats et l'enjeu que représente pour eux et pour leurs familles le fait de se préparer, de s'inscrire, de passer les épreuves et, peut-être, de réussir.

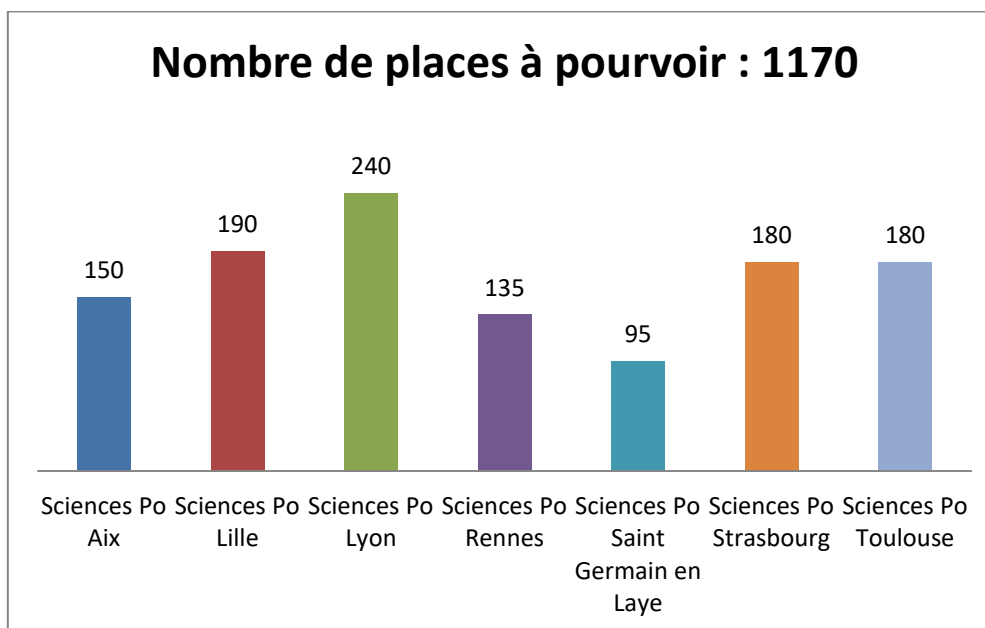
La production du présent rapport participe de cette volonté commune de vous informer.

Sommaire

Quelques Éléments d'information générale	3
Rappel : être admis ne dispense pas de valider son choix et de s'inscrire.....	4
A propos des notes :	4
D'où viennent les candidats ?.....	5
Profil des candidats et des admis	6
- SEXE -	6
- SÉRIE -	7
- LANGUE CHOISIE AU CONCOURS -	7
- BOURSIERS ET AMENAGEMENT D'ÉPREUVES.....	8
- AFFECTATION -	9
LES ÉPREUVES	10
L'Histoire.....	10
Questions contemporaines	11
Les langues	13
Conclusion	13

Quelques éléments d'information générale

Avec 1.170 places à pourvoir contre 1.165 l'an dernier, le nombre d'étudiants admis *via* le concours continue de progresser, légèrement. Pour mémoire, le nombre de places est défini par chaque établissement en fonction de sa politique générale et, surtout, de ses capacités d'accueil.



Réseau ScPo
CONCOURS COMMUN D'ENTRÉE EN 1^{ÈRE} ANNÉE – 26 mai 2018

Statistiques candidats :

Pré-inscriptions : 10.651
Inscrits (validés) : 9.381
Présents : 8.669 soit 92,41 %
Admis sur liste principale : 1170
Candidats admis qui ont accepté le bénéfice du concours : 1.119

Si 9.381 candidats ont présenté un dossier complet, seuls 8.669 ont participé à l'ensemble des épreuves.

Le taux de réussite des admis sur liste principale par rapport aux candidats présents aux épreuves est donc de 13,50 %. Depuis 2008, ce taux est relativement stable.

Aux 1.170 admis sur liste principale, s'ajoutaient 400 places proposées sur liste complémentaire. Celles-ci ont été utilisées à hauteur de 151 affectations, représentant 38% de la liste complémentaire.

Rappel : être admis ne dispense pas de valider son choix et de s'inscrire

Le jury tient à rappeler l'importance pour les candidats de **valider définitivement leur affectation sur le site du concours**. En effet, malgré le système d'alertes, **83 candidats ont répondu hors délais**, dont certains se voyaient proposer une affectation sur leur premier choix.

On rappellera aussi que les sept Sciences Po ajoutent aux admis par le concours commun un effectif correspondant à 10% de ceux-ci en admission parallèle. Ces étudiants sont admis par une procédure dite « Mention Très Bien » et/ou une procédure concernant les candidats du Programme d'Etudes Intégrées (PEI, le programme commun d'égalité des chances). En tout état de cause, les admis au titre de ces 10% ont obtenu au moins le bac avec la mention TB et ont le plus souvent passé le concours.

A propos des notes :

Quelques statistiques :

- 1^{er} admis : 18,01
- Moyenne du dernier admis liste principale : 12,06
- Moyenne du dernier admis sur liste complémentaire : 11,5

Comme chaque année, trois points peuvent être soulignés :

- les moyennes d'admissions sont très stables d'une année sur l'autre ;
- la grande sélectivité du concours implique que le dernier admis obtient une moyenne générale significativement supérieure à 11/20 ;
- les résultats sont aussi, comme chaque année, extrêmement serrés : **un échec au concours peut provenir de moins d'un demi-point manquant à la moyenne des trois épreuves**. Il ne

faut donc pas se décourager, et retenter sa chance puisque l'on peut passer le concours deux fois.

Il en découle une implication logique concernant la gestion du temps par les candidats : ceux-ci doivent avoir clairement à l'esprit que la réussite au concours dépend en partie de leur capacité à utiliser le temps jusqu'au bout et à aller rechercher des points, par exemple en se relisant systématiquement – pour réduire le nombre de fautes d'orthographe –, en faisant des conclusions et en s'intéressant tout particulièrement à la construction de l'introduction. C'est une évidence de le dire, mais le candidat ne doit pas oublier que le premier contact qu'il a avec le correcteur passe par l'introduction et qu'il doit donc le convaincre de sa compréhension du sujet et de la qualité de la copie dès les premières lignes. Le concours commun est une épreuve d'endurance et, aussi, une épreuve de régularité.

Une précision d'importance concernant les « arrondis » des notes :

- le jury du concours, en général composé des sept directeurs, réalise une péréquation des notes obtenues par les candidats. Les ajustements pratiqués se limitent bien évidemment à la correction des éventuels écarts entre des correcteurs trop « durs » et des correcteurs trop « généreux ».

Le haut niveau de sélectivité combiné à des résultats finaux serrés permet de tirer deux enseignements :

- en premier lieu, cette procédure d'admission doit être préparée par les candidats et il est très rare qu'un candidat soit admis sans s'y être préparé sérieusement (*a fortiori* en ce qui concerne les deux thèmes de l'épreuve de Questions Contemporaines qui nécessitent un investissement important de la part des candidats) ;
- en deuxième lieu, le fait de ne pas réussir ne doit surtout pas être considéré comme un échec définitif et humiliant, mais bien plutôt comme un test grandeur nature qu'il conviendra de réitérer l'année suivante, en tout cas si l'on est bachelier de l'année.

D'où viennent les candidats ?

Le concours commun attire des candidats de toutes les régions françaises.

Par ailleurs, il reste fortement internationalisé, avec des candidats issus de tous les continents. Cela est possible grâce à la mise en place de centres d'examen dans 7 lycées de la France d'outre-mer et 4 lycées français à l'international, conformément à une convention avec l'AEFE (l'agence pour l'enseignement français à l'étranger). Ces sites délocalisés favorisent la diversité des origines géographiques et contribuent à l'égalité des chances. Cette décentralisation rend cependant plus complexe la tenue des mêmes épreuves écrites au même moment pour tous ces candidats répartis sur l'ensemble du globe.

D'où viennent les candidats français ?

Domiciliation	Nombre de Candidats
Auvergne-Rhône-Alpes	1365
Bourgogne-Franche-Comté	226
Bretagne	738
Centre Val-de-Loire	240
Corse	21
Grand Est	712
Hauts-de-France	811
Île-de-France	1605
Normandie	356
Nouvelle-Aquitaine	470
Occitanie	1020
Pays de la Loire	471
Provences-Alpes-Côte-d'Azur	1051
Polynésie Française	13
Guadeloupe	40

Martinique	20
Guyane	2
La Réunion	70
Mayotte	1
Nouvelle-Calédonie	7
Total	9239

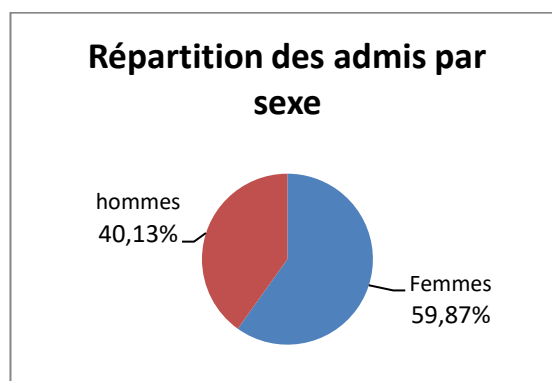
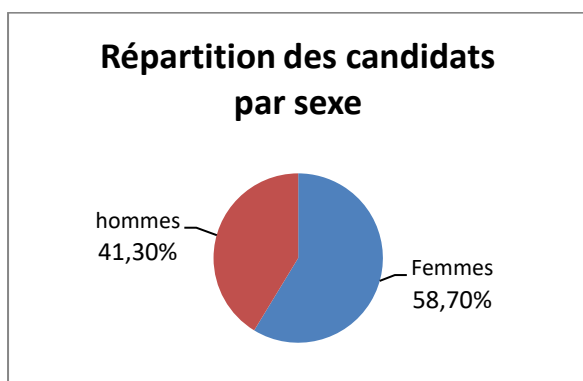
D'où viennent les candidats internationaux ?

Domiciliation	
MAGHREB	39
AFRIQUE SAUF MAGHREB	8
MOYEN ORIENT (péninsule arabe, Egypte, Turquie)	12
AMERIQUE LATINE	10
ASIE	12
OCEANIE (VANUATU)	1
EUROPE	60
TOTAL	142

Profil des candidats et des admis

Le profil général des candidats ainsi que des admis est assez stable depuis la mise en place du concours commun.

- SEXE -

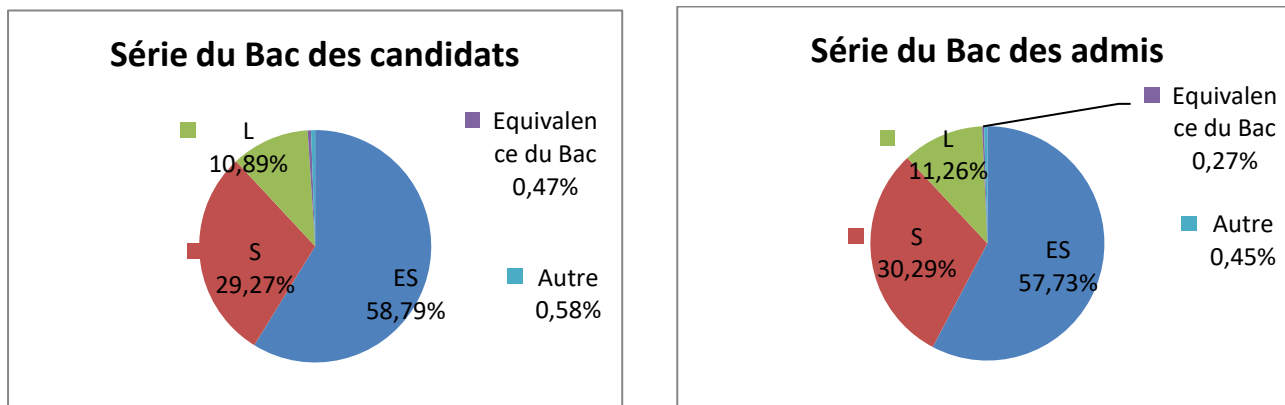


Candidats 5.507 femmes 3.874 hommes
Admis 670 femmes 449 hommes

Le concours commun des IEP attire traditionnellement plus de candidates que de candidats. C'est encore le cas en 2018 avec les femmes représentant 58,70 % des effectifs. Cette proportion est presque la même parmi les admis.e.s, avec cette année un taux de réussite légèrement supérieure chez les femmes.

- SÉRIE -

La répartition en termes de séries de bac reste sensiblement identique au cours des années avec une forte majorité de bac ES (58,75%), les bacs S et L constituant l'essentiel des autres candidats avec respectivement 29,27% et 10,89% des inscrits. La proportion est quasiment la même parmi les admis.



La comparaison des statistiques des candidats avec celles des admis fait apparaître, globalement, une absence de déformation de la répartition des séries du bac à l'issue du concours, ce qui montre que les taux de réussite sont identiques dans les trois séries.

S'il est assez logique de constater que les bacheliers ES sont les plus nombreux à candidater et à intégrer, dès lors que le programme du bac ES est celui qui se rapproche le plus de celui du 1^{er} cycle d'un Institut d'études politiques, on doit cependant insister sur le fait que les très bons bacheliers S et L réussissent aussi très bien le concours et, surtout, ne sont ensuite évidemment pas pénalisés par le fait de ne pas avoir fait de sciences économiques et sociales au lycée.

Redisons-le, il n'y a pas de prime à la section du bac car les taux de réussite par série sont quasi identiques. Ces taux sont en 2018 respectivement de 11,71%, 12,35% et de 12,33% pour les bacs ES, S et L.

- LANGUE CHOISIE AU CONCOURS -

De même, alors que les effectifs des candidats qui choisissent l'anglais est bien supérieur aux autres langues (83,62% des candidats) le choix de langue vivante au concours n'est pas déterminant pour le réussir. On constate ainsi, une fois encore en 2018, des taux de réussite relativement proches entre ceux qui ont choisi allemand, anglais, espagnol et italien.

LV CHOISIE	Candidats	Admis	Taux de réussite
Allemand	392	44	11,22%
Anglais	7844	938	11,96%
Espagnol	978	116	11,86%
Italien	167	21	12,57%

- BOURSIERS ET AMENAGEMENT D'EPREUVES-

On observe une légère hausse du nombre de boursiers cette année avec 1.532 candidats boursiers (contre 1.464 en 2017). De même le concours accueille plus de candidats bénéficiant d'aménagement d'épreuves : 180 candidats cette année (151 en 2017).

Parmi les candidats boursiers, 199 ont été admis.

16 candidats bénéficiant d'aménagement des épreuves ont été admis.

Il est notable que les boursiers réussissent relativement mieux que les autres. Ils représentent 17% des admis et ont un taux de réussite de 12,99% (contre 11,72% pour les non boursiers).

Boursiers

Candidats : 1.532

soit 16,33%

Admis : 199

Soit 17,78%

Aménagement d'épreuves

Candidats : 180

soit 1,92%

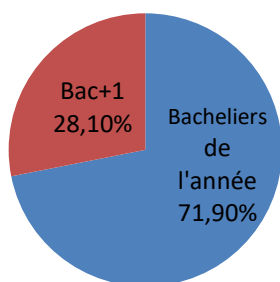
Admis : 16

Soit 1,43%

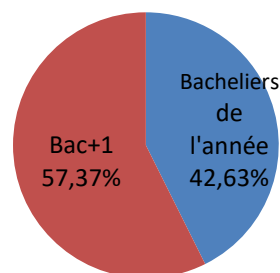
BAC / BAC+1 -

L'écart le plus significatif concerne, comme chaque année, le taux de réussite des bac+1. En effet, 57,73% des admis sont des bac+1 alors qu'ils n'étaient que 28,10% à être candidats. Il est donc avéré, et cela n'est pas totalement illogique, que les bac+1 réussissent mieux, avec un taux de réussite de 24,36%, un peu plus de 3 fois supérieur à celui des bac+0, ce malgré le fait que les épreuves du concours sont calées sur les programme d'enseignement du lycée. Les « bac+1 » ont en effet gagné en maturité intellectuelle et en méthodologie et, souvent, su tirer les enseignements de leur échec lors du concours passé l'année du bac.

Répartition des candidats par niveau



Répartition des admis par niveau



On constate aussi que beaucoup d'admis ont ajouté à leur année post-bac l'inscription à une préparation en ligne. Ces éléments tendent à confirmer l'idée selon laquelle il convient d'une manière ou d'une autre de se préparer au concours commun.

- AFFECTATION -

En 2018, 79,45% des admis ont obtenu leur 1^{er} vœu, et 11,44% leur deuxième choix. Aussi, plus de 90% des admis obtiennent l'un de leurs deux premiers vœux. Ces chiffres montrent une fois de plus que le concours commun fonctionne bien dans sa capacité à répondre très largement aux attentes des candidats. Ils permettent aussi d'insister sur l'importance de bien renseigner la rubrique vœux lorsque l'on fait acte de candidature.

LES EPREUVES

Le concours est constitué de trois épreuves écrites pour une durée totale de 7h30 (majoré d'1/3 pour les étudiants en situation de handicap), sur une seule journée. Il s'agit donc aussi d'une épreuve physique car les candidats doivent pouvoir rester concentrés pendant une durée importante.

Le matin est consacré aux Questions Contemporaines (3h, coefficient 3), l'après-midi à l'Histoire et à la Langue étrangère (4h30 au total, respectivement 3 et 2 coefficients). On insistera tout de suite sur le fait que la durée de l'épreuve de la matinée est relativement courte pour qui veut développer un argumentaire important, et que celle de l'après-midi doit être bien abordée car les candidats ne sortent pas durant 4h30 et doivent gérer librement le temps qu'ils consacrent à chacune des deux épreuves. Cette situation de temps contraint n'est pas sans présenter de pièges pour une partie d'entre eux car, quand bien même nous indiquons une « durée conseillée » (3h pour l'Histoire, 1h30 pour la Langue), beaucoup de candidats consacrent trop de temps à l'une ou l'autre et obtiennent au final des notes très médiocres là où ils n'ont pas su respecter la durée indicative. Or, on a déjà insisté ici sur la nécessaire régularité du travail et sur le fait qu'une mauvaise note dans l'une des épreuves pouvait être source d'échec.

L'Histoire

En Histoire, le programme porte sur : « Le Monde, l'Europe et la France de 1945 à nos jours ». Le site du concours commun précise ce programme et propose des indications de lectures pour aller plus loin que les seuls manuels scolaires. <http://www.reseau-scpo.fr/nature-des-epreuves>
De manière générale, notre objectif majeur avec cette épreuve d'histoire est de vérifier aussi bien la culture générale historique que la capacité à construire une problématique et une argumentation. Nous ne proposons qu'un seul sujet. Le but que nous poursuivons ici est d'intégrer des élèves dont la culture historique est suffisante pour que les contenus pédagogiques de 1^e année puissent se consacrer à l'enseignement de l'histoire, et non au rattrapage des connaissances non acquises au lycée.

Le sujet donné en 2018 était : **L'expansion du communisme dans le monde (1945-1979).**

Il ne s'agissait pas d'un sujet « scolaire » reposant sur la simple compilation des connaissances. Il appelait en effet une analyse pertinente des termes du sujet, une réflexion et une argumentation claires et convaincantes. Il fallait en particulier interroger la notion d'expansion d'une idéologie et d'un système politique, en faisant appel tant à l'histoire politique qu'à l'histoire des relations internationales ou encore à celle des idées.

La maîtrise et la mise en avant de la chronologie restaient un aspect important de la réussite à cette épreuve car des dates charnières ont clairement affecté les modalités d'expansion du communisme au cours de la période considérée (par exemple, 1956 avec la mise en œuvre par Khrouchtchev de la doctrine de la « coexistence pacifique »).

Le sujet invitait le candidat à mener une réflexion sur le processus d'émergence et de développement global du monde communiste entre la fin de la première guerre mondiale et la période de détente. La notion d'expansion ne devait pas seulement être entendue dans son sens

spatial, mais aussi comme une notion soulignant la diversification des formes politiques et idéologiques revêtues par le communisme au cours de la période considérée. La dissertation devait faire apparaître ce processus de diversification des formes d'expression du communisme et de ses modalités d'expansion. Une bonne copie aura aussi réussi à mettre en évidence les facteurs ayant limité cette expansion (anti-communisme, attractivité du modèle occidental, premières mises en cause du stalinisme, etc.).

L'avis des correcteurs – Les correcteurs ont constaté, comme chaque année, que l'écart entre les bonnes copies et les autres s'expliquait principalement par : 1) les défauts d'analyse du sujet et les hors sujets ; 2) la plus ou moins bonne maîtrise des dates et chronologies ; 3) l'écart entre ceux qui se sont contentés du programme de terminale et ceux qui ont effectué des lectures complémentaires leur permettant de mobiliser l'historiographie de manière pertinente ; 4) des introductions et conclusions plus ou moins soignées ; 5) des parties plus ou moins équilibrées. Plusieurs correcteurs ont souligné que les candidats pouvaient rencontrer des difficultés dans l'identification des dates charnières légitimes nécessaires dans les plans reposant sur une approche chronologique. Ils ont aussi insisté sur la nécessaire variété des exemples à fournir et la nécessité de soigner la forme, de la graphie à l'orthographe, en passant par l'expression, qui ne saurait être calquée sur le langage courant.

Questions contemporaines

Le programme de Questions Contemporaines évolue chaque année. Nous rendons publics, en juin de l'année qui précède le concours, deux thèmes très généraux. En 2018, les thèmes retenus étaient « Radicalités » et « La ville ». Lors du concours, les candidats ont le choix entre deux sujets qui peuvent porter sur un seul thème ou « mélanger » les deux.

Il est important de savoir qu'il ne s'agit pas d'une épreuve monodisciplinaire de sciences économiques et sociales, de science politique, de philosophie ou encore d'histoire, mais d'une épreuve pour laquelle les candidats sont appelés à mobiliser des connaissances acquises dans les diverses disciplines enseignées au Lycée. Les correcteurs sont donc invités à valoriser les copies qui s'efforcent d'avoir une approche véritablement **interdisciplinaire**.

Les sujets font tous l'objet d'indications d'évaluation portées à la connaissance des correcteurs. Ils sont réalisés par les équipes d'enseignants des sept Sciences Po et validés en dernière instance par les directeurs.

Le premier sujet proposé aux candidats était ainsi libellé : « **Peut-on être à la fois radical et démocrate ?** ». Le sujet invitait les candidats à envisager la question non pas seulement *in abstracto* et dans l'absolu, mais aussi dans le concret des comportements politiques (jusqu'où un acteur public, un leader politique, peut-il défendre ses convictions tout en respectant la démocratie ? La remise en cause de l'ordre établi peut-elle aller jusqu'à la remise en cause des institutions démocratiques ?). Il ne s'agissait donc pas de se laisser enfermer dans la seule connotation contemporaine du terme radical liée aux radicalités religieuses.

Sachant qu'il était possible d'appréhender le sujet de plusieurs manières, les concepteurs ont proposé une approche en trois parties, s'appuyant sur des références historiques permettant de faire varier le point de vue sur les rapports entre radicalité et démocratie. La première partie pouvait ainsi rappeler que la démocratie s'est imposée grâce à une forme de radicalité politique

ayant mobilisé les acteurs de la lutte contre les autocraties. De l'antiquité aux révolutions des lumières, des adversaires de la monarchie sous Louis-Philippe à la fondation du Parti Radical en 1901 sous la 3^{ème} République, être radical a longtemps été plus une lutte en faveur de la démocratie qu'une remise en cause de celle-ci. La deuxième partie pouvait cependant montrer en quoi être trop radical peut empêcher d'être pleinement démocrate. Là encore, des exemples historiques tels la terreur révolutionnaire ou les programmes visant à instaurer la dictature du prolétariat montraient le glissement dangereux qui peut s'opérer d'une radicalité pro-démocratique à une légitimation de la violence politique et de la répression contre les opposants à un régime. La troisième et dernière partie pouvait pour finir montrer que l'essence même de la démocratie est d'organiser le débat d'idées entre des points de vue radicaux et des points de vue plus modérés. Une société véritablement démocratique ne saurait vivre sans une forme de radicalité, à moins de tomber dans le conformisme et l'apathie. Dès lors, une radicalité consistant à exiger de la démocratie, toujours plus de démocratie, c'est-à-dire plus de transparence, plus de diversité, plus de représentativité, pouvait être envisagée comme tout à fait compatible avec le respect des principes de la démocratie.

Le second sujet proposé était : « **Les villes sont-elles en crise ?** ». Les concepteurs attendaient des candidats qu'ils produisent une réflexion nuancée en se montrant conscients de la diversité des modèles urbains et de la polysémie du terme crise. Le sujet se prêtait particulièrement bien à la mise en œuvre d'une approche interdisciplinaire, la ville étant par essence un objet social, économique, politique, historique, etc. Il permettait aussi de varier les échelles, du local à l'international. Une approche possible pouvait consister à montrer que « crise » ne saurait signifier pour les villes « déclin », alors que l'urbanisation du monde se poursuit de façon accélérée. Le paradoxe entre une ville qui attire de plus en plus et qui semble en même temps de moins en moins à même d'assurer la qualité de vie désirée par les citoyens pouvait être considéré comme le cœur de la problématique. Il fallait alors analyser les différents aspects de ces villes en crise victimes de leur succès (violences urbaines, exclusions sociales, phénomènes de congestion, etc.), et aborder les nouvelles manières de penser la ville (smart cities, éco-citées, villes participatives, etc.) comme des exemples de solutions possibles.

L'avis des correcteurs – Il ressort des commentaires de certains correcteurs que les candidats ne parviennent pas tous à trouver un équilibre entre conceptualisation des termes du sujet et présentation d'exemples. Une copie qui s'intéresse seulement à l'analyse de l'énoncé du sujet, au sens des termes en jeu, est souvent trop abstraite et bientôt creuse ; une copie qui ne comprend que des exemples, même précis et variés, ne donnera pas le sentiment de répondre à la question posée, ni de traiter le sujet. Les correcteurs soulignent aussi le sentiment de superficialité des connaissances qui résulte d'exemples trop exclusivement empruntés à l'actualité (médiatique) récente. Les exemples doivent être pour les candidats l'occasion de montrer qu'ils s'intéressent non seulement à l'actualité, mais aussi à l'histoire des faits et des idées.

Comme les années passées, les correcteurs ont unanimement valorisé les copies qui montraient une réelle volonté de réflexion, qui incorporaient une variété de références en parlant avec précision de références économiques, sociologiques, philosophiques ou historiques. Les correcteurs ont à ce sujet constaté, ce qui n'est pas anormal, une forte hétérogénéité de niveau entre les copies. Trop de copies manquaient de références précises. Dans celles qui en avaient, ces références ne réussissaient pas toujours à masquer la superficialité de certains raisonnements et les citations s'inscrivaient parfois dans une logique qui relève plus du saupoudrage que d'un approfondissement de la réflexion. Les correcteurs soulignent aussi la tendance à l'uniformisation des exemples et de l'argumentaire. Face à des candidats bien préparés, les correcteurs ne sont pas

surpris d'un bon niveau de connaissances. Ils auront alors tendance à être plus stricts sur la justification des problématiques choisies par les candidats et, quelquefois, à accorder une prime à l'originalité dans la construction du devoir et de l'argumentaire – celle-ci ne devant pas se faire au détriment de la nécessaire rigueur de l'analyse développée. Comme pour les autres matières, les copies ne répondant pas aux standards en matière de clarté du plan, d'orthographe ou de grammaires ont été pénalisées.

Les langues

En Langue (au choix anglais, allemand, espagnol ou italien), l'épreuve a pour point de départ un article de presse d'une publication récente sur un thème politique au sens large. Il est demandé aux candidats de réaliser trois exercices différents : de compréhension écrite sur ce texte (noté 8 points/20), de proposition de synonymes de mots tirés du texte (4 points), de réalisation d'un essai en réponse à une question inspirée par le texte (8 points). Trois épreuves différentes en 1h30 : il faut être efficace.

Les exigences posées sont les mêmes dans les 4 langues, de même que la répartition des points. Nous sommes également attentifs à ce que les textes soient d'une longueur et d'un niveau de difficulté comparables. La très grande majorité des candidats choisit l'anglais. La proportion d'admis en fonction de la langue choisie varie peu par rapport au pourcentage de candidats par langue, ce qui signifie que le choix « tactique » de telle ou telle langue n'est au final que peu efficace en termes de chances supplémentaires de réussite.

Cette année, certains correcteurs ont tenu à rappeler la nécessité de faire une introduction et une conclusion dans l'essai, de bien lire les consignes de l'exercice des synonymes, et de rédiger des réponses détaillées pour la partie compréhension. Malheureusement, ils ont aussi souligné que trop de copies laissaient apparaître un niveau de langue trop faible, avec des notions de base propres à chaque langue peu ou pas maîtrisées. Il convient donc de rappeler que les Sciences Po sont des écoles très internationalisées : cours donnés en anglais et en d'autres langues, apprentissage d'au moins 2 langues vivantes, mobilité internationale obligatoire, nombreuses conférences données par des intervenants étrangers, etc. Il n'est donc pas possible de transiger avec l'exigence d'un bon niveau de langue à l'entrée dans l'école. Il devra continuer à s'améliorer au cours des études à Sciences Po.

Conclusion

Les observations sur les sujets, les éléments valorisés, le recensement des lacunes comme les préconisations ont été réalisés à partir de commentaires et remarques effectués par l'ensemble des correcteurs. Ils constituent une riche source de conseils pour une préparation performante et efficace.

Il convient d'insister sur quelques éléments essentiels. Le bachotage n'assure pas spécialement la réussite. Certes, il convient de lire, de faire des fiches, de maîtriser un ensemble de connaissances. Mais il faut toujours les rapporter précisément aux sujets ou problématiques spécifiques liées au sujet. Il convient donc de bien posséder les thèmes ou programmes en ayant toujours à l'esprit le recul critique, la curiosité intellectuelle et la compréhension d'ensemble. L'aspect pluridisciplinaire

est important, particulièrement pour l'épreuve de Questions contemporaines. L'exercice de la dissertation ne consiste pas en un exposé des connaissances, mais est un art argumentatif. Il s'agit de convaincre, en premier lieu par la rationalité d'un propos, mais aussi parfois grâce à son éloquence ou à son originalité. Le fait que de nombreux candidats s'inscrivent à des préparations a tendance à produire des devoirs très homogènes. Cela implique qu'il peut être de bonne stratégie de se distinguer par un point de vue original, à condition de ne pas sacrifier la rigueur de l'argumentation.

Il est aussi essentiel de rappeler que le travail des préparateurs n'est pas qu'un simple travail individuel portant sur l'acquisition des connaissances et sur la réalisation d'exercices de rédaction, de problématisation et de structuration. C'est aussi un travail collectif qui, par la stimulation intellectuelle et la répartition des tâches en amont qui en découlent, peut porter ses fruits et améliorer les chances des candidats.

Motivation, lectures, entraînements, ouverture intellectuelle, constituent certainement les clés de la réussite.

Olivier Brossard
Directeur de Sciences Po Toulouse
Président du Jury 2018